

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance
du 12 septembre 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Lagarde, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Molossi donnant pouvoir à Mme Thibault

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Capanema, Mme Labbé, M. Bluteau, Mme Cerrigone, Mme Valleton, M. Monany, M. Prudhomme



Délibération n° 03-04 du 12 septembre 2019

ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ DES VOIES, DES PROPRIÉTÉS ET DES PARCS DÉPARTEMENTAUX (9 LOTS) – DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE le dossier de consultation des entreprises pour les accords-cadres mono-attributaires à prix unitaires, fractionné à bons de commande pour la réalisation des prestations d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré des voies, des propriétés et des parcs départementaux composé de neuf lots dont les seuils pour la durée totale du marché, soit quatre ans, sont les suivants :

- Lot 1 : entretien sur les arbres en « rideaux » sur le domaine public, secteur Ouest - 180 000 euros HT et 720 000 euros HT,
- Lot 2 : entretien sur les arbres en « rideaux » sur le domaine public, secteur Est - 180 000 euros HT et 720 000 euros HT,
- Lot 3 : entretien sur les arbres en port libre sur le domaine public, secteur Nord - 210 000 euros HT et 840 000 euros HT,
- Lot 4 : entretien sur les arbres en port libre sur le domaine public, secteur Sud - 125 000 euros HT et 500 000 euros HT,
- Lot 5 : entretien des jeunes plantations, secteur Nord - 50 000 euros HT et 200 000 euros HT,



- Lot 6 : entretien des jeunes plantations, secteur Sud - 50 000 euros HT et 200 000 euros HT
- Lot 7 : entretien et de renouvellement du patrimoine arboré dans les propriétés départementales - 230 000 euros HT et 920 000 euros HT,
- Lot 8 : travaux d'abattages et de plantations d'arbres sur le domaine public routier - 200 000 euros HT et 800 000 euros HT,
- Lot 9 : gestion arboricole et gestion des milieux forestiers - 500 000 euros HT et 2 000 000 d'euros HT ;

- RETIENT la procédure de l'appel d'offres ouvert pour la passation des accords-cadres mono-attributaire à prix unitaires, fractionné à bons de commande conformément aux dispositions des articles L 2124-2, R 2124-2, R 2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et R 2162-14 et L 2113-10 du Code de la commande publique ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer les accords-cadres mono-attributaire à bons de commande au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.